

A. H. E.

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.337.000 €.

Siège Social : 6, rue Fréville le Vingt – 92310 SEVRES

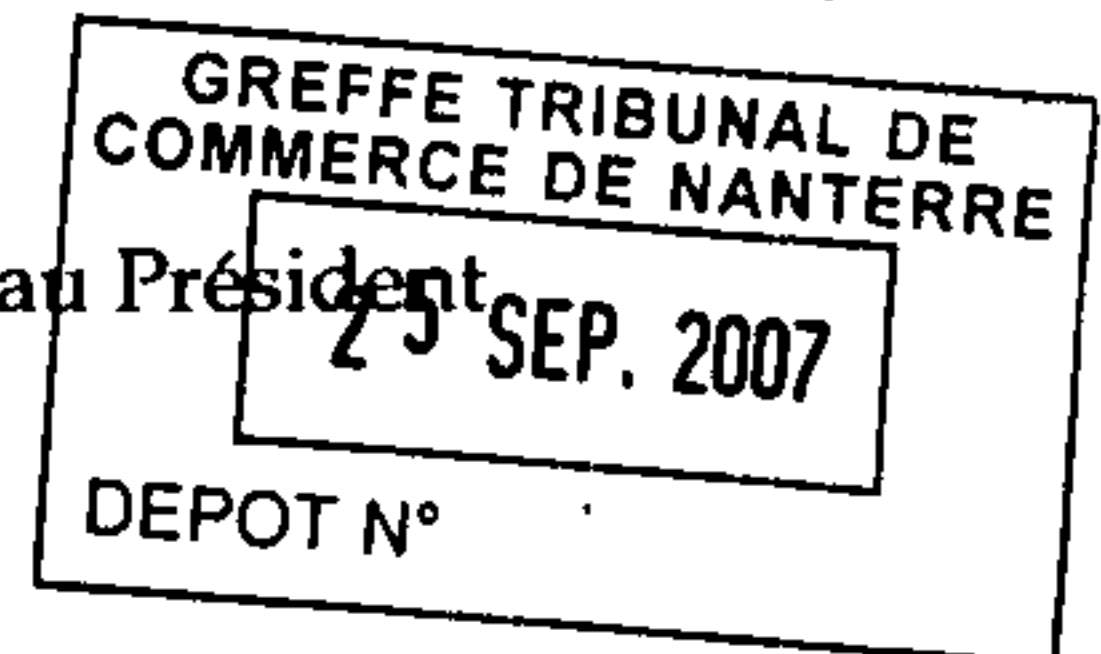
SIREN 403 258 981 RCS NANTERRE B

PROCES VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES DE LA SAS A.H.E. PRISES LE 29 JUIN 2007.

Le vingt neuf juin deux mille sept, les associés de la société se sont réunis, à 11 heures au siège social, sur convocation du Président afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Départ à la retraite du Président et nomination du nouveau Président
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

28421



Le Président de la SAS, Monsieur Xavier GAUTHEY, préside la séance, il fait signer la feuille de présence et constate que le quorum est atteint ; les associés peuvent donc valablement délibérer et voter les décisions visées par l'ordre du jour.

Madame Françoise GAUTHEY assure les fonctions de scrutateur.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes titulaires
- la feuille de présence,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis le Président rappelle que lors de l'Assemblée Générale du 25 mai, il avait annoncé son départ à la retraite au 1^{er} juillet, Mme Françoise GAUTHEY ayant été nommé Directeur Général pour, à son départ en retraite au 1^{er} juillet 2007, lui succéder dans la présidence.

Il propose donc de procéder à son remplacement.

Puis, il est passé au vote des résolutions suivantes.

PREMIERE DECISION

La Collectivité des associés, prenant acte du départ à la retraite de Monsieur Xavier GAUTHEY, décide de le remplacer dans ses fonctions de Président à compter du 1^{er} juillet 2007 par

Q. F.G.

Madame Françoise GAUTHEY,
Née le 29 juillet 1943 à NEUILLY (92)
Demeurant : 6, rue Fréville le Vingt – 92310 SEVRES
De nationalité française.

anciennement Directeur Général.

Le nouveau Président exercera ses fonctions conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Françoise GAUTHEY tout en remerciant les associés, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et que les conditions légales instituant des incompatibilités, des interdictions ou des déchéances ne sont pas susceptibles de lui être appliquées dans l'exercice des dites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale décide que la rémunération de Madame Françoise GAUTHEY au titre de son mandat de Président restera fixée à 3.000 € brut par mois.

En outre, ses frais de déplacements et de représentation continueront à lui être remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par le Scrutateur.

L'ancien Président
Xavier GAUTHEY



Scrutateur et nouveau Président
Françoise GAUTHEY



A. H. E.

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.337.000 €.

Siège Social : 6, rue Fréville le Vingt – 92310 SEVRES

SIREN 403 258 981 RCS NANTERRE B

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES ORDINAIRES ANNUELLES DES ASSOCIES DE LA SAS A.H.E. PRISES LE 25 MAI 2007.
--

QUATRIEME DECISION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte du départ à la retraite au 1^{er} juillet 2007 du Président et décide de nommer, en qualité de Directeur Général, à compter du 1^{er} juin 2007 :

Madame Françoise GAUTHEY,
Née le 29 juillet 1943 à NEUILLY (92)
Demeurant : 6, rue Fréville le Vingt – 92310 SEVRES
De nationalité française.

Le Directeur Général exercera ses fonctions conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte, en outre, qu'au départ à la retraite du Président le 1^{er} juillet 2007, Madame Françoise GAUTHEY sera nommée Président, en ses lieu et place.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Françoise GAUTHEY tout en remerciant les associés, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et que les conditions légales instituant des incompatibilités, des interdictions ou des déchéances ne sont pas susceptibles de lui être appliquées dans l'exercice des dites fonctions.



CINQUIEME DECISION

L'Assemblée Générale décide que la rémunération de Madame Françoise GAUTHEY au titre de son mandat de Directeur Général s'élèvera à 3.000 € brut par mois, et ce à compter du 1^{er} juin 2007.

En outre, ses frais de déplacements et de représentation lui seront remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

extrait certifié
conforme.
